

(¹)

(N^o 143.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1868.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1869 (¹).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (²), PAR M. **WOUTERS**.

MESSIEURS,

Pour l'exercice 1869, les crédits affectés aux non-valeurs et remboursements montent à 787,200 francs.

Cette somme est la même, que celle qui était réclamée, par le budget de 1868.

Toutes les sections ont accueilli le projet sans observation, et la section centrale, à l'unanimité de ses membres, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
Ed. WOUTERS.

Le Président,
A. MOREAU.

(1) Budget, n^o 102, VII.

(2) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. VAN CROMPHAUT, WOUTERS, VANDER DONCKT, BOUVIER-EVENEPOEL, T'SERSTEVENS et VAN RENYNGHE.